



Extrait de la fresque participative "Barberaz terre de jeux 2004" réalisée en mai par Gérardo Melendez et les habitants de Barberaz.

BARBERAZ Infos

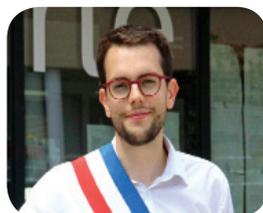
Juin 2024



Commune de Barberaz
Savoie

Le mot du Maire

Chères barberaziennes,
Chers barberaziens,



Tout au long de ces douze pages, vous trouverez toute une série d'informations bien utiles, que vous habitiez en maison, en appartement, que vous soyez seul·e ou en famille !

Avec mon équipe, nous avons mis la priorité sur l'accès à la culture pour tous, à la rencontre entre les quartiers : c'est la raison pour laquelle nous avons organisé, début mai, les premières olympiades de Barberaz, qui ont été une vraie réussite !

De début juin à fin septembre, entre les différents concerts et animations sur la place de la mairie et la plaine des jeux, vous aurez de quoi vous occuper : projection de film dans le cadre des cinés d'été, animations lors des feux de la Saint-Jean, de la fête de la musique ou encore de la fête Nationale et des journées du patrimoine.

Cet été, vous aurez l'occasion de vivre les Jeux Olympiques en grand du 26 juillet au 11 août et l'occasion de voir la fresque participative réalisée au printemps.

Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux sur ces temps festifs !

Bel été à toutes et à tous.

Le Maire
Arthur BOIX-NEVEU



Sommaire

- 2 ... Environnement
- 3 ... Environnement et biodiversité
- 4 ... EHPAD les Blés d'or
- 5 ... Activités santé
- 6 ... Ecoles
- 7 ... Enfance-Jeunesse
- 7 ... Participation citoyenne
- 8 - 9... Solidarité
- 10 ... Journées du Patrimoine
- 11 ... Energies et urbanisme
- 12 ... Expressions libres et agenda

Retrouvez toute l'actu de la commune sur notre site www.barberaz.fr et sur notre page Facebook



Environnement

L'arbre de vie

L'arbre tient une place centrale dans le maintien des écosystèmes, par les nombreux services qu'il rend :

- Au niveau du feuillage, la photosynthèse permet de séquestrer du carbone tout en rejetant de l'oxygène. Les feuilles permettent également la régulation de la qualité de l'air et des températures locales.
- Les racines permettent de maintenir la stabilité, la structure et la fertilité des sols. Elles permettent également l'absorption de certains contaminants.
- Enfin, les arbres sont des supports de biodiversité pour de nombreuses espèces, qui peuvent les utiliser comme lieu de reproduction, logis, garde-manger, etc.

Si vous envisagez d'abattre un arbre, consultez d'abord le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Votre arbre peut être situé dans un secteur où tout abattage doit être compensé à hauteur de 1 pour 1 sur le tènement concerné, voire soumis à une déclaration préalable. Votre arbre pourrait être prochainement classé comme arbre remarquable dans le PLUi. Dans ce cas, il doit être conservé.

Par ailleurs, afin de conserver les caractéristiques paysagères du territoire, les arbres de haute tige (2.5 m de hauteur à maturité) doivent être conservés ou remplacés.

Mais un arbre nouvellement planté mettra des années à vraiment remplacer celui qui aura été abattu : **il est donc important de réfléchir à deux fois avant de l'abattre.**

Nous vous invitons donc dans la mesure du possible à garder précieusement vos arbres, sauf s'ils présentent un danger avéré ou s'ils sont malades.



Les arbres morts sont des habitats pour une faune essentielle à la chaîne alimentaire et la conservation de la fertilité des sols.

Dans tous les cas, il est interdit de couper les végétaux pendant la période de nidification, soit entre mi-mars et fin août.

Les déchets... dans les conteneurs

Les conteneurs de récupération des déchets sont répartis sur tout le territoire communal de manière partagée, évitant des trajets longs pour y accéder.

Parallèlement, la déchetterie intercommunale se trouve en limite de commune, sur le territoire de La Ravoire, le long de la route d'Apremont.

Enfin, 4 fois par an, la déchetterie mobile dépose ses bennes sur la commune pour recevoir les encombrants notamment.

Pour autant, un certain nombre de nos concitoyens n'hésitent pas à déposer leurs déchets au pied des conteneurs, ce qui donne à ces aires des allures de dépôt sauvage. Il convient de rappeler que :

- le tri des déchets (y compris dans les bacs de compostage) est une donnée essentielle du recyclage et donc de la limitation des coûts de traitement, sans parler de la limitation des pollutions (plastiques) ou du réchauffement climatique.

Pour les déchets en bacs jaunes ou verts, lorsque les bacs sont pleins, chacun peut conserver ses déchets 1 ou 2 jours de plus.

Le maire et les élus concernés travaillent avec Grand Chambéry à de nouveaux sites d'implantation de conteneurs ainsi qu'au changement de ceux du centre-bourg.



Le non respect du règlement, par dépose des déchets au pied du conteneur, est une incivilité qui peut être sanctionnée :

- sur le plan pénal : par une amende de 5ème classe (135 € en cas de paiement rapide).

- sur le plan administratif : en 2023, 20 factures de 200 € ont été adressées à des habitants pour le coût du nettoyage induit par des comportements irrespectueux.

Pour vous aider dans le tri des déchets compostables

La Loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (Loi AGECL) de 2020 demande aux collectivités de proposer des solutions de tri à la source des déchets compostables à partir de janvier 2024.

Sur la commune vous avez le choix entre :



Quels sont les déchets à composter ?

À volonté

- Toutes les épluchures, peaux d'agrumes et coquilles d'oeufs broyées.
- Les fleurs, plantes fanées et boîtes d'oeufs (découpées en morceaux).
- Pains rassis, restes de repas (avec ou sans viande et poisson), céréales, légumineuses, et aliments périmés sans emballages.
- Marc de café, thé en vrac, filtres à café, sachets de thé et de tisane en papier (sans l'étiquette).

À ne pas composter

- Litière et déjections animales, urines et matières solides issues des toilettes sèches.
- Les sacs et la vaisselle jetable (même si dit «compostable»).
- Papiers imprimés, petites étiquettes et élastiques plastiques.
- Les coquillages, os et carcasses en grandes quantités ou de taille importante.

Finis les doutes

Notre moteur de recherche déchets est là pour vous aider.

www.grandchambery.fr/oujeter

Redoutable frelon asiatique

Le réchauffement climatique favorise l'expansion du frelon asiatique.

En Savoie, en 2023, le nombre de nids signalés et détruits s'est accru de façon importante :

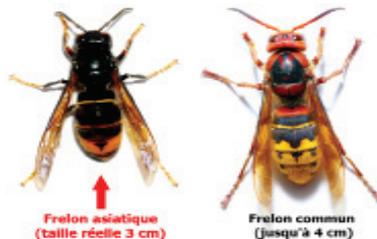
- 2020 : 45 nids détruits
- 2023 : 556

La hauteur des nids a baissé ce qui conduit à un risque accru pour la population.

Il s'installe en zone urbaine et péri-urbaine, à proximité des terrasses et des habitations car attiré par les aliments.

Quels sont les impacts du frelon asiatique ?

- sur la santé : risque d'accidents, allergies, piqûres douloureuses.
- sur l'environnement : nuisance pour la biodiversité : une colonie moyenne consomme 11kg d'insectes.
- sur l'économie : impact sur les cultures fruitières et les vergers.
- sur l'apiculture : forte pression de la prédation (stress, baisse des réserves, non renouvellement des populations d'abeilles, mortalité automne/hiver).



Vous suspectez la présence d'un nid de frelons asiatiques ?
DECLAREZ-LE sur : www.frelonsasiatiques.fr

EHPAD les Blés d'or

PROJET INTERGENERATIONNEL

L'EHPAD les blés d'or a répondu à un appel à projet et obtenu un financement de la part de la Fondation des Hôpitaux de Paris afin de mettre en place un projet intergénérationnel sur le thème du sport en lien avec l'année olympique.

Dans ce cadre, l'établissement a accueilli les classes de la maternelle de St Baldoph en mai et début juin pour une série d'ateliers de pratique sportive.

Le 6 juin a été organisé un défi sportif avec les enfants de l'école et les résidents suivi d'un pique-nique partagé devant l'EHPAD.

Afin de faire du lien avec la commune de Barberaz, le vendredi 14 juin est organisé à l'école de la Concorde un défi sportif similaire à celui du 6 juin avec en clôture un apéritif en fin de matinée.



VOUS VOULEZ VOUS INSCRIRE EN EHPAD ?



Aucun EHPAD ne reçoit de nouveaux résidents sans qu'un formulaire d'inscription n'ait été effectué.

Il est souvent difficile d'envisager une entrée en EHPAD. La politique du maintien au domicile permet, à chaque personne âgée, grâce à une prise en charge coordonnée, de profiter le plus longtemps possible de son cadre de vie habituel.

Mais lorsque la dépendance s'installe et rejoint l'incapacité de rester chez soi, malgré les aides possibles, alors l'entrée en EHPAD est une nécessité.

L'EHPAD des Blés d'Or située à Saint Baldoph est souvent sollicitée, notamment en raison de la qualité de ses infrastructures et des prises en charges.

Sans attendre le moment ultime, il est fortement conseillé de s'inscrire sur la plate-forme numérique départementale via-trajectoires, avec le lien : <https://trajectoire.sante-ra.fr/GrandAge/Pages/Public/Accueil.aspx>

Pour les personnes en fracture numérique, il est conseillé de s'adresser au service social de la mairie.

LBO Un Centre d'Art d'un genre nouveau abrité par l'Ehpad les Blés d'Or de Saint-Baldoph.

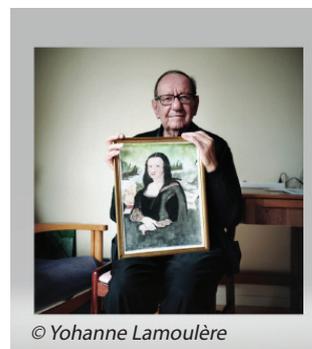
Les artistes sont invités à y créer des œuvres inspirées du lieu.

Sa collection se construit et s'enrichit de formes qui ont en commun la tendresse et la fragilité des rencontres entre les artistes et les habitants de l'Ehpad, les familles et les soignants.

Au cœur de l'Ehpad, le Centre d'art est ouvert à toute personne intéressée par la création artistique.

Selon le calendrier disponible sur le site du LBO, vous pourrez venir rencontrer les artistes en résidence, participer à des ateliers ou encore fêter l'accrochage d'une nouvelle œuvre, la présentation d'une performance, d'un spectacle.

Tout au long de l'année, sauf lors de la pause estivale en juillet-août, visitez la collection du LBO en parcourant l'Ehpad du rez-de-chaussée jusqu'au 2ème étage à la découverte des œuvres.



© Yohanne Lamoulère

Visites

- libres (avec support) du lundi au vendredi de 14h à 17h
- guidées le premier mercredi de chaque mois :
 - 4 septembre 2024 à 10h30, 2 octobre à 17h30,
 - 6 novembre à 10h30, 4 décembre à 17h30.

Visites guidées en entrée libre sur inscription auprès de la billetterie de Malraux Scène nationale Chambéry Savoie 04 79 85 55 43.



d'infos

lbo-art.fr

contact@lbo-art.fr

La mairie de Barberaz lance "les Défis santé"

Parce que "Mieux vivre à Barberaz", c'est également y vivre en bonne santé, parce qu'il est reconnu qu'une bonne hygiène de vie liée à un peu d'activités physiques et une bonne nutrition, contribuent grandement à lutter contre beaucoup de maladies, contre l'obésité, contre le stress à tous les âges de la vie, la commune a souhaité vous lancer des défis hebdomadaires.

Chaque semaine vous seront proposés différents conseils nutritionnels, activités physiques simples, exercices de mémoire ou conseils de prévention.

Ces messages de prévention seront diffusés sur les panneaux lumineux et sur la page Facebook de la mairie.

Alors, prêts à relever les défis ?

Axel Damesin a répondu à nos 4 questions

Pouvez-vous vous présenter ?

Bonjour, je m'appelle Axel Damesin, j'ai 23 ans, j'ai passé une licence « santé vieillissement et activité physique adaptée » (SVAPA).

Pendant mes études j'ai effectué un stage à l'EHPAD « Les Blés d'Or », un contrat à durée déterminée m'a été proposé de septembre 2022 à décembre 2023.

En janvier 2024 j'ai créé ma société ADAPA'S.



Selon vous, pourquoi est-il important de bouger ?

- pour la santé physique et psychique, ce qui participe au maintien de l'autonomie et peut remplacer le médicament.
- pour le bien être : l'activité physique permet d'améliorer la qualité du sommeil et la résistance à la fatigue, elle diminue l'anxiété et aide à se relaxer et à être plus détendu.
- pour lutter contre l'obésité et éviter d'être ankylosé.
- pour améliorer les fonctions cardiaques et respiratoires.
- pour diminuer le risque de développer de nombreuses maladies (cardiovasculaires, cancers, diabète, ostéoporose...).

Activité gym adaptée

Le CCAS de Barberaz a conclu une convention de partenariat avec la société ADAPA'S, représentée par Axel DAMESIN dans le cadre d'une opération de prévention des chutes et de la promotion de l'activité physique adaptée sur la commune.

Cet atelier a débuté le 11 mars 2024, il est proposé aux séniors, quelles que soient leurs pathologies ou leurs fragilités, tous les lundis après-midi de 16h à 17h (hors vacances scolaires) à la petite salle polyvalente.



Où intervenez-vous actuellement ?

J'interviens toujours à l'EHPAD « les Blés d'Or » en tant que prestataire et dans d'autres collectivités. Je peux également me rendre au domicile des personnes.

En quoi consiste votre métier ?

Je suis enseignant (APA), spécialiste de l'activité physique adaptée, de la santé et du handicap.

J'interviens auprès de personnes dont les aptitudes physiques, psychologiques ou conditions sociales réduisent leur niveau d'activité et leur participation sociale. Il s'agit notamment de personnes en situation de handicap, de personnes atteintes de maladies chroniques, de personnes en difficulté d'insertion sociale et des personnes avançant en âge.

J'enseigne les activités physiques et sportives pour favoriser l'intégration et le mieux-être des personnes en situation de handicap permanent ou temporaire.

Prochaines dates à retenir

Le 5 octobre 2024, journée des aidants

Du 12 au 19 novembre 2024, semaine de la dénutrition

Installation du nouveau conseil municipal des jeunes (2023-2025)



En présence du maire, Arthur Boix-Neveu et des élus, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes s'est installé le 8 février 2024 : Il est composé de 8 enfants des classes élémentaires de l'Albanne et 6 de la Concorde.

Après avoir fait campagne auprès de leurs camarades, ils ont été élus durant le dernier trimestre 2023. Afin de créer une dynamique collective fructueuse entre les différents jeunes conseillers et suite à l'évaluation faite du précédent mandat, les élus ont décidé de confier leur accompagnement pédagogique à Solenn ANQUETIN, professeur des écoles habitant la commune et experte dans l'animation d'ateliers philosophiques jeunesse. A l'issue des ateliers organisés pendant les deux premières séances de février et mars, deux grandes thématiques ont été dégagées : le sport (sport adapté, les Jeux Olympiques) et l'environnement. La séance du 3 mai dernier à laquelle assistaient les directrices des deux écoles élémentaires a permis aux enfants de présenter leur projet et d'échanger avec elles sur les modalités pratiques quant au retour de leurs propositions à leurs camarades.

Vous avez du mal à entamer une conversation avec votre enfant ?

Leurs réponses sont souvent :



Les parents, éducateurs qui gravitent autour des enfants reconnaissent qu'il s'agit là de réponses passe partout à la question "Alors, qu'est-ce que tu as fait à l'école aujourd'hui ?"

Mais heureusement il existe des chemins pour pousser les enfants à la conversation et les amener à d'autres réponses. Des détails sur leur journée sont généralement de bonnes questions.

Commencez par des questions petites et spécifiques, puis utilisez-les comme tremplin pour aller sur des plus larges et ouvertes.

La plupart des enfants disent "je ne sais pas" lorsqu'on leur pose une question mal formulée, ou lorsqu'ils n'ont tout simplement pas envie de parler.

Lorsque cela se produit, essayez de poser une série de questions spécifiques qui suscitent des réponses d'un seul mot. L'essentiel étant de les faire parler et de montrer votre intérêt pour ce qu'ils font.

Par exemple

Qui est ton super-héros préféré ?
dis-moi pourquoi ?

De quoi as-tu le plus peur ?

Qu'aimes-tu faire en famille ?

Dehors, quelle est ton activité préférée ?

Quel est ton livre préféré ?

Tu penses être plus fort que tes copains ?
mais en quoi ?

Si tu avais une boutique, tu voudrais vendre quoi ?

Une journée dédiée à la petite enfance

La commune de Barberaz, entourée d'autres partenaires, organisera une journée Petite Enfance en salles polyvalentes **samedi 23 novembre prochain**.

Cet événement est dédié aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de parents, grands parents, futurs parents, amis.

Cette journée qui se veut festive proposera des ateliers, des animations qui permettront de passer des moments privilégiés et conviviaux en famille.

Appel à bénévoles

Pour organiser au mieux ce moment, nous lançons un appel à toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre.

Un nouvel animateur au SI Jeunesse

Depuis le début mars, Oikid, le nouvel animateur jeunesse arpente les rues de la commune, à la rencontre des 11 – 18 ans.

En remplacement de Romain, il intervient au titre du Syndicat Jeunesse du canton de La Ravoire.

Justifiant de plusieurs années d'expérience en centre social, dans les quartiers populaires des hauts de Chambéry, d'Albertville, il est par ailleurs chorégraphe et enseignant « danse urbaine » (hip hop) au conservatoire de Chambéry.

Ses priorités :

- Aller au contact, « aller vers » les jeunes de nos quartiers, sur le centre bourg tout comme sur le quartier de la Madeleine, avec la volonté d'intervenir en amont pour repérer et prévenir plutôt que de réparer.
- Nouer des liens de confiance pour co-construire des réponses adaptées à leurs besoins.

Pour présenter ses priorités, une rencontre s'est tenue début mai avec les parents d'élèves délégués et l'adjoint en charge de la jeunesse.

Résultat de la consultation de Janvier 2024 concernant les tests de circulation

RAPPEL. Les habitants pouvaient choisir entre 2 possibilités (OUI ou NON) sur les plans de circulation des quartiers du Haut de la commune, du Coteau et du Centre, et entre 3 scénarios pour le chemin des Prés (ce dernier vote était ouvert aux habitants du Coteau et du Chemin des Prés).

Réponses sur les quartiers en dehors du chemin des Prés :

Total 114 votes

- approuve 101 soit 89 %,
- désapprouve 13 soit 11 %.

Le plan de circulation testé a été approuvé à 89 %.



Si vous souhaitez animer un atelier ou participer aux activités avec d'autres bénévoles, merci de bien vouloir nous contacter par mail à :

relais-petite-enfance@barberaz.fr

Il est présent à la salle Padey, allée G. de Gaulle-Anthonioz, les mercredis et samedis de 14 h à 18 h ainsi que les vendredis de 16 h à 18 h hors vacances scolaires et les mardis, mercredis et jeudis pendant les vacances scolaires.



Parents, vous souhaitez lui faire des propositions, des suggestions, le rencontrer ? Appelez le service "enfance-jeunesse" de la mairie au 04 79 60 75 05.

Participation citoyenne

En dehors du quartier de la Madeleine où un deuxième scénario est en cours de test, ce vote est la conclusion de deux années 1/2 de consultations et de tests et entérine le choix des habitants concernant les sens de circulation.

Réponses concernant le chemin des Prés :

Total 122 votes

- scénario A (sens unique) : 85 (70%),
- scénario B (interdit d'entrer depuis la route d'Apremont, puis double sens) : 6 (5%),
- scénario C (double sens) : 29 (24%),
- sans opinion : 2 (2%)

Le scénario A est approuvé à 70 %, le sens unique est mis en place.



La location solidaire permet à des familles de se loger dans le parc privé avec un loyer maîtrisé. En contrepartie, elle permet à vous propriétaires de bénéficier d'une sécurité des loyers et du maintien en bon état de votre logement. La vacance de votre bien est limitée et sa gestion est simplifiée. Vous bénéficiez en outre de déductions fiscales sur vos revenus et de subventions pour rénover votre logement.

Grand Chambéry se mobilise à travers l'intermédiation locative pour accompagner les propriétaires dans leur démarche solidaire, pour leur permettre de louer de manière sereine et sécurisée leur logement.

Pour bénéficier du dispositif "Louer solidaire", la première

Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs logements à Barberaz ou dans le bassin chambérien, choisissez la location solidaire et permettez à des personnes aux revenus modestes d'être logées !

étape est de prendre contact avec un juriste de l'Agence départementale d'information sur le logement de la Savoie (ADIL 73), mandaté par Grand Chambéry pour informer les propriétaires, leur donner une simulation des aides disponibles et les guider vers un tiers social partenaire.

Les juristes de l'ADIL délivrent des conseils neutres qui permettent de faire un choix en toute sérénité. Les propriétaires sont accompagnés du premier contact à la signature du bail.

.....
Pour tout savoir

<https://www.grandchambery.fr/mes-demarches/habitat-et-logement>

Le FrOui, c'est quoi ?

Le FrOui, une des branches du Collectif Déclic Savoie, reprend du service pour mettre en relation les propriétaires d'arbres fruitiers (cerisiers, mirabelliers, pruniers, figuiers, pommiers, noisetiers, noyers, actinidières) avec des cueilleurs volontaires pour créer du lien social entre voisins, aider à la récolte et partager les fruits, pour qu'ils ne soient pas gaspillés.

Le partage se fait en général entre propriétaires et cueilleurs.

En cas de grosses récoltes, le surplus pourra être offert à une action sociale ou à une association locale, pour ses bénéficiaires.

L'association cherche à se mettre en lien avec des propriétaires d'arbres fruitiers et des "Déclic'cueilleurs" !



une déclic'cueilleuse

.....
Pour entrer dans la boucle ou en savoir plus, il suffit d'écrire à froui.declic@gmail.com, en précisant son rôle, sa ville, son email et son portable.



MÉDICO
Lions Clubs de France

**Vos lunettes
ont du cœur**

Cette association exerce, dans le cadre de ses activités d'aide aux populations pauvres des pays ou régions dits «en développement», une activité de recyclage de lunettes.

Le recyclage des lunettes ne coûte rien aux donateurs, mais c'est un service inestimable rendu aux bénéficiaires. Vous trouverez à l'accueil de la mairie le dispositif où vous pourrez déposer vos lunettes inutilisées.



.....
Pour tout savoir

<http://medico-lcf.org>

"Jouons la carte de la fraternité"

C'est une action proposée aux écoles par la Ligue de l'enseignement, avec un objectif de sensibilisation des jeunes à la lutte contre les discriminations et le racisme.

Ce projet simple, poétique et pédagogique, repose sur un double enjeu : l'éducation à la citoyenneté et l'éducation artistique et culturelle.

Pour l'édition 2024, en s'appuyant sur la lecture d'images et des ateliers d'écriture, 6 thématiques (avec 1 photographie chacune) ont été choisies par 2 000 jeunes de moins de 26 ans des 6 pays participants : la santé mentale et le bien-être, la lutte contre le racisme, les guerres et conflits mondiaux, la lutte contre les discriminations, l'égalité de genre, les changements climatiques.

L'action culmine pendant la semaine nationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, par l'envoi massif des cartes vers des destinataires inconnus des élèves. Le jeu de la correspondance suscite de façon très concrète l'intérêt des élèves, qui espèrent tous une réponse en retour à leur message !

Concrètement, les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Concorde ont découvert les illustrations. Ils en ont choisi une chacun. Ils ont ensuite travaillé pour écrire leur carte. Après avoir fait un envoi au hasard des adresses postales de la commune de Barberaz en 2023, c'est une distribution plus ciblée qui a été choisie par l'enseignante pour cette édition 2024 : les élèves se sont adressés aux résidents de l'EHPAD des Blés d'or à Saint Baldoph. Ils leur ont transmis des messages attentionnés, accompagnés de citations pour bien vivre ensemble.

Le message à retenir de cette opération, le leitmotiv de la classe (repris par plusieurs élèves), "seul on va plus vite, ensemble on va plus loin".



A la recherche de bénévoles pour un atelier sociolinguistique

Dans le cadre de la mise en place d'un atelier sociolinguistique (ASL) à destination des habitants souhaitant être plus autonomes dans leur vie quotidienne, l'AMEJ-centre social recherche des bénévoles.

Les objectifs d'un ASL :

- Améliorer sa maîtrise de la langue française parlée ou écrite
- Apprendre les règles de vie courantes (codes, savoirs socioculturels, principe de la laïcité, démarches administratives, comment mieux accompagner la scolarité de ses enfants, comment construire un projet d'insertion socioprofessionnelle ...).

Les bénévoles bénéficieront de journées de formation avant toutes interventions auprès des apprenants. Elles se feront en coanimation avec des professionnels du centre social.



Si vous êtes intéressé(e)s,
contactez le centre social
3 allée des comtes de Savoie
BARBERAZ
Tel : 04.57.36.04.18
amejravoire@gmail.com

Cérémonie de parrainage républicain

Comme en 2021, dans le cadre de la journée internationale des personnes migrantes, la commune a organisé le 16 décembre dernier à la mairie une cérémonie de parrainage républicain.

Cette tradition républicaine remonte à la Révolution française, lorsque deux citoyens en parrainaient un troisième, le recevant ainsi au sein de la République. Il s'agit d'un geste symbolique, un engagement moral qui matérialise un soutien, mais reste exempt de toute valeur juridique. Portée par l'Anvita (*), cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale de plaidoyer en faveur de l'accueil et de l'accès aux droits des migrants ou personnes exilées.

Cette cérémonie a permis de mettre en valeur l'engagement de plusieurs vieilles familles barberaziennes qui avaient manifesté leur volonté de parrainer un jeune homme d'origine camerounaise habitant Saint Jean d'Arvey et une famille de quatre personnes (les parents et deux adolescents) installée depuis plusieurs années sur la commune.



En présence de représentants d'associations œuvrant pour la défense des droits humains, l'adjoint au maire s'est arrêté sur les valeurs de laïcité, de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent notre vivre ensemble.

Les parrains et marraines ont ensuite témoigné du parcours des personnes exilées. Ces dernières se sont vues remettre un certificat de parrainage civil et républicain. Cette cérémonie chaleureuse s'est achevée par un verre de l'amitié.

(*) Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants.

Journées Européennes du Patrimoine



Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024

Chaque troisième week-end de septembre, petits et grands peuvent franchir les portes de plusieurs dizaines de milliers de monuments dont certains sont fermés au public le reste de l'année.

Parcs et jardins, bâtiments religieux ou civils, etc, sont autant d'occasions de redécouvrir l'histoire française et européenne à travers la sculpture, l'architecture et l'art en général.

Pour cette 41ème édition, la commune de Barberaz vous propose les visites de la mairie, de l'école de l'Albanne ainsi que de la crèche municipale.

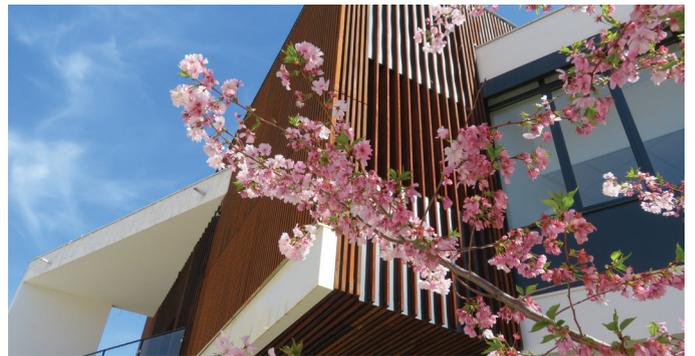
Visites patrimoniales

Mairie de Barberaz- Place de la mairie

Dimanche 22 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h

Petite histoire :

La mairie était située jusqu'en 1952 sur le Haut de la commune (Bâtiment de la crèche aujourd'hui). Pour faire face à l'augmentation de la population, un nouveau bâtiment a été créé à cette date, rénové et agrandi en 2018.



Visite du chantier de l'école de l'Albanne
8 rue Emile Mariet

Dimanche 22 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h

Petite histoire :

Le groupe scolaire de l'Albanne a été inauguré en 1977. N'ayant jamais fait l'objet de travaux d'isolation, cette école rénovée sera un modèle de sobriété, de qualité d'enseignement et de confort propre à satisfaire les besoins des enfants après les travaux de rénovation en 2025.

Crèche les P'tits loups - Route de la Villette

Dimanche 22 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h

Le service multi-accueil "les P'tits loups" a la capacité d'accueillir 30 enfants de 3 à 36 mois.

Venez découvrir les espaces dédiés aux différentes activités des enfants accueillis en journée.



Loi APER

La Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, vise à accélérer les projets d'implantation de producteurs d'énergie en concertation avec les habitants.

Quelles énergies ?

Les zones d'accélération appelées ZAENR concernent toutes les énergies renouvelables (ENR), la commune de Barberaz est concernée par l'énergie solaire, les chauffages au bois, urbain et géothermique.

L'enjeu est que ces zones soient suffisamment nombreuses pour que le cumul des puissances permette d'atteindre les objectifs énergétiques fixés aux différents niveaux (national, régional, local). À noter que le recensement n'a pas une nature contraignante. Les communes étaient invitées à approuver par délibération du conseil municipal les ZAENR, après concertation du public ; Grand Chambéry assurant le cumul pour l'agglomération.

Deux réunions, une de la commission énergie le 19 janvier et une réunion publique le 17 avril derniers ont été organisées dans ce cadre.

La Loi APER est également l'occasion pour Barberaz d'avancer dans le domaine de la transition énergétique qui est un axe fort de sa politique depuis le début du mandat. Concernant la production d'énergie photovoltaïque, la commune examine en détail l'auto-consommation collective (ACC). Celle-ci présente l'intérêt de mieux valoriser la production d'énergie pour les adhérents à l'ACC et fera l'objet de futures réunions publiques.

En dehors du photovoltaïque, le chauffage urbain a été listé dans les ZAENR. Il présente un potentiel important pour le centre de Barberaz pouvant être relié au chauffage urbain de Chambéry à partir de la piscine de Buisson-Rond.

La commune soutiendra les copropriétés afin de faire avancer au mieux les projets avec le nouveau délégataire du chauffage urbain.

La liste des ZAENR a été approuvée au conseil municipal du 15 mai dernier



Quelles zones ?

Les propositions concernant les parties communales et privées pour les 5 prochaines années ont été approuvées à l'unanimité des participants. Concernant le photovoltaïque, les ZAENR couvrent 4850 m² pour le domaine public dont 700 sont engagés et 1850 m² pour le domaine privé pour une puissance d'environ 1,7 MWc. Dans le cas du privé, le recensement est très inférieur au potentiel car il s'est limité aux travaux identifiés et validés par les propriétaires. Plusieurs autres zones présentent un potentiel intéressant pour les 5 prochaines années, mais les délais de validation dans les assemblées générales des copropriétés par exemple ne permettait pas de les inclure dans la liste des ZAENR dans les délais impartis.

La commune souhaite aider à la plantation d'arbres dans les copropriétés, en bordure de la voie publique, pour réduire les îlots de chaleur urbains dans ses rues.

Les copropriétés intéressées sont donc invitées à réfléchir à des lieux d'implantation adéquats et à soumettre leurs propositions en Mairie, auprès de :

Brigitte Mollard, adjointe végétalisation et relocalisation de l'alimentation : b.mollard@barberaz.fr



Vos démarches d'urbanisme en ligne !

Depuis le 2 avril 2024, vous pouvez désormais déposer tous vos dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne sur un portail dédié. Vous pouvez y accéder via le site internet de la mairie ou directement sur le site de Grand Chambéry : <https://www.grandchambery.fr>

Pourquoi choisir ce mode de dépôt ?

- C'est accessible 24h/24,
- Cela permet de limiter le gaspillage de papier,
- C'est plus rapide et économique : plus besoin de se déplacer, plus d'envoi de courrier en recommandé,
- Plus de transparence sur l'avancée de votre dossier. Vous pouvez à tout moment vérifier où en est son traitement.

Cela ne change pas en revanche les délais d'instruction qui sont de deux mois pour un permis de construire d'une maison individuelle et un mois pour une déclaration préalable de travaux.

Alors pensez à anticiper vos demandes pour pouvoir réaliser vos travaux en temps voulu !

ATTENTION

Pour les déclarations préalables de travaux, dans un souci de gain de temps pour tous, veillez à bien déposer les pièces annexes précisées dans le bordereau (DP2 à DP11) en fonction de votre projet.

Seule la DP1 est obligatoire pour le dépôt du dossier, mais elle ne suffit absolument pas pour l'instruire.

Vous avez des questions ?

Contactez Claire PERRIN au 04 79 60 74 90
ou st.urba@barberaz.fr

Expressions libres

Expression de la liste «Mieux vivre à Barberaz»

En forme Olympique

La commune a été labellisée Terre de Jeux, à l'occasion des Jeux olympiques et Paralympiques Paris 2024. Elle est l'une des 20 communes du département à avoir reçu ce label.

L'atmosphère et la féerie des Jeux ne se rencontre qu'une fois par siècle en France, nous nous sommes donc organisés pour faire vivre à toutes et tous cet évènement.

En octobre 2023 des olympiades ont été organisées pour les élèves de nos deux écoles élémentaires. Grâce au concours de l'USEP et au partenariat avec les clubs locaux, des compétitions se sont déroulées sur la plaine des jeux et ont connu un vif succès.

Le samedi 4 mai 2024, les Olympiades de Barberaz ont permis à une cinquantaine de personnes de participer à une randonnée patrimoine et sport entre l'école Concorde et la plaine des jeux. Au même moment une course de 5,7 km se déroulait sur le haut de la commune avec la remise d'un trophée au quartier de la Madeleine, vainqueur en catégorie femme et homme.

Pendant la quinzaine olympique, les salles polyvalentes se transformeront en Club 24 pour retransmettre sur écran géant les épreuves dans une atmosphère conviviale, le tout financé en partie par des sponsors.

Enfin, début septembre 2024, la commune permettra aux enfants des écoles élémentaires d'assister à une journée d'épreuves des jeux paralympiques sur les sites parisiens. Notre commune investit pour sa jeunesse car nous savons que l'obésité est l'un des problèmes majeurs pour les jeunes générations, accentué par la dépendance aux écrans. Pour cette raison nous favorisons la pratique sportive, à travers nos associations communales qui font l'objet d'une attention soutenue en matière d'équipements et d'aide au fonctionnement.

Enfin, pour illustrer la célèbre maxime, "un esprit sain dans un corps sain", l'équipe municipale a fait le choix de donner les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves des écoles. Après des travaux conséquents dans l'école Concorde, c'est aujourd'hui l'école de l'Albanne, construite en 1977 et jamais rénovée, qui fait l'objet d'une restructuration-extension concernant le confort thermique, l'isolation des bâtiments, la production de chaleur, la création d'un nouveau restaurant scolaire, l'extension des capacités d'accueil liée au développement démographique de la commune.

A. Boix-Neveu - F. Mauduit - D. Goddard - JP. Coudurier - MN. Gerfaud-Valentin - JC. Bernard - M. Le Chêne - G. Mugniery - B. Mollard - N. Prime - P. Dupuis - N. Laurent - A. Maenner - K. Mauvilly-Graton - J. Pérot - JM. Princé - Y. Rota-Bulo - JP. Tissinié - MF. Pichat - S. Selleri

Expression de la liste «Barberaz ensemble»

Le vote du budget a confirmé nos inquiétudes quant à la gestion communale. Après une forte hausse des impôts de près de 10% en 2023 s'ajoutant à celle de 7% des bases fiscales, le budget 2024 prévoit 4 millions d'€ d'emprunt en plus des 2 millions d'€ déjà souscrits il y a 3 ans. Les charges de personnel augmentent dangereusement à 2,7 millions d'€, soit 1 million de plus qu'il y a seulement 3 ans ! Notre équipe a conduit d'importants projets sans jamais mettre en risque la gestion de la commune à moyen ou long terme. Une autre gestion est donc possible. Cette dérive de la dette et des charges nous font atteindre les seuils d'alerte de gestion et pèsent sur l'avenir et la capacité d'agir de la commune. Une gestion qui se résume à impôts ou emprunts, toujours au frais des barberaziens !

D. Dubonnet - Y. Fétaz - AC. Thiebaud - G. Mongellaz - B. De Rivaz

Expression de la liste «Un nouveau souffle pour Barberaz»

Maintenir des investissements majeurs et ambitieux en faveur des habitants

Nous avons voté le budget 2024 car il s'agit d'un budget ambitieux. Il permettra la mise aux normes des bâtiments communaux dont le peu d'investissement, lors de l'ancien mandat, ont engendré une dégradation importante du patrimoine communal. Le projet phare de ce mandat est la réhabilitation du groupe scolaire de l'Albanne également notée dans notre programme de campagne. Finalement en 2025 les deux groupes scolaires seront entièrement rénovés ainsi que l'éclairage public et la maison du stade.

N. Laumonnet - P. Maulet

AGENDA

Juin 2024

- 15 juin - Barberaz Live #2 - place de la maire
- 22 juin - Fête de la musique avec le Brin de Zinc - plaine des jeux
- 29 juin Feux de la Saint-Jean avec l'ASB Foot - plaine des jeux

Juillet

- 5 juillet - Ciné d'été
- 14 juillet - Fête nationale - plaine des jeux
- du 26 juillet au 11 août - Club 2024 retransmission des jeux olympiques en direct salle polyvalente
- 27 juillet - Soirée moules/frites avec orchestre

Août

- 31 août - Barberaz Live #3 - Concert musique du monde

Septembre

- 7 septembre - Forum des associations grande salle polyvalente

**Fermeture de la mairie
les samedis
du 13 juillet au 17 août**

**Réouverture le 24 août
de 9h00 à 11h45**

**Concours photos 2024
"Tout feu, tout flamme"
voici le thème...
Ouvert à tous les
photographes amateurs
Gratuit
(photos à déposer jusqu'au
31/12/2024 en mairie)**